

RAPPORT
ANNUEL
JUN 2024

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous délégataire de gestion comptable en titre

CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	17
Informations spécifiques	18
Informations réglementaires	20
Certification du Commissaire aux comptes	27
Comptes annuels	32
Bilan Actif	33
Bilan Passif	34
Hors-Bilan	35
Compte de Résultat	36
Annexes aux comptes annuels	37
Règles et méthodes comptables	38
Evolution de l'Actif net	41
Compléments d'information	42
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	50
Inventaire	51
Annexe(s)	53
Caractéristiques de l'OPC	54
Information SFDR	60

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte rendu d'activité

Juillet 2023

Etats-Unis L'activité économique est restée soutenue malgré la forte hausse des taux d'intérêt. Publiés fin juillet, les chiffres de la croissance du PIB du T2 ont fait état d'une progression de 2,4% (en rythme annualisé), soit un rythme plus rapide que celui du T1 (2,0%). Avec 149 000 créations d'emplois en juin, le marché du travail a, certes, déçu pour la 1ère fois depuis 15 mois, mais un tel rythme reste suffisant pour absorber la hausse de la population active et maintenir le taux de chômage très bas (3,6%). Les enquêtes de conjoncture ont continué de montrer des difficultés dans l'industrie mais une vigueur soutenue dans les services. Fin juillet, la Réserve fédérale a relevé les taux Fed Funds de 25 pb, portant leur borne haute à 5,5%. Elle a affirmé qu'elle maintiendrait, au cours des prochains mois, une approche dépendante des données, de nouvelles hausses étant possibles si le rythme de baisse de l'inflation déçoit. Zone euro Les chiffres de la zone euro ont été mitigés en juillet. De nombreux indicateurs mensuels ont déçu, à commencer par les enquêtes de conjoncture comme les PMI ou l'IFO. Les difficultés sont restées sévères dans l'industrie (notamment en raison de stocks excessifs et des effets du ralentissement chinois) et l'activité a semblé s'affaiblir aussi dans les services. Cependant, les chiffres de la croissance du PIB du T2 ont tout de même apporté une bonne surprise, montrant une progression de 0,3% après deux trimestres de léger repli. L'inflation a continué de refluer graduellement, l'indice général affichant une hausse de 5,3% sur 12 mois en juillet (après 5,5% en juin). Cependant, la décélération peine toujours à se propager à l'indice sous-jacent, dont la hausse est restée inchangée à 5,5%. La BCE a relevé ses taux directeurs de 25 pb fin juillet, portant le taux des dépôts à 3,75%. Elle a signalé la possibilité de hausses supplémentaires au cours des prochains mois, sans toutefois se prononcer sur leur probabilité. Emergents Les données de la Chine au deuxième trimestre ont signalé un ralentissement plus prononcé que prévu de l'économie. La lecture des PMI a montré que la production manufacturière et la construction continuaient de sous-performer alors que les services croissaient modérément. Contrairement à leurs homologues des pays avancés, les banques centrales des pays émergents pourraient baisser leurs taux prochainement, à commencer par celles des pays d'Amérique Latine. Les actifs émergents, surtout les actions et le change, ont sous-performé en juin. Taux Le mois de juillet a été marqué principalement par une légère hausse des rendements obligataires sur les maturités longues, à l'inverse des maturités courtes, en raison de chiffres meilleurs qu'attendu sur la croissance américaine. Le taux allemand à 10 ans a enregistré une hausse de 10bp tandis que le 2 ans a baissé de 17bp. Le taux US à 10 ans a clôturé le mois à 3,9% enregistrant une hausse de 13pb. Comme prévu, la Fed et la BCE ont relevé leurs taux directeurs de 25 pb lors de leurs comités de juillet. Toutefois, leur discours a changé lorsque l'inflation a montré des signes de ralentissement. Par conséquent, les banques centrales continueront d'adopter une approche entièrement dépendante des données. Jérôme Powell a d'ailleurs souligné que les rapports sur l'emploi et l'inflation d'ici septembre seront déterminants pour les décisions prises lors des prochaines réunions. La BCE, pour sa part, a revu à la baisse son engagement à procéder à de nouvelles hausses de taux, les données relatives à l'activité ayant ralenti plus que prévu. Elle continuera à se concentrer davantage sur l'évolution de l'inflation des services. Actions Les actions mondiales ont continué de progresser en juillet, les investisseurs étant satisfaits des différentes décisions de politiques monétaires des banques centrales. Le MSCI World AC (+3,1%) a préservé sa tendance haussière depuis le début de l'année (+16,3%). Les Etats Unis (+3,3%) ont surperformé les marchés européens (+1,4%). Les marchés de la Zone Euro (+1,8%) ont fait mieux. Le marché japonais (+1,6%) a lui aussi été positif sur le mois. Le MSCI pays émergents a progressé fortement (+4,9%), entraîné par la hausse des marchés des pays de la zone EMEA (+5,2%) et de la Chine (+9,1%). En Europe, les valeurs de croissance (+0,2%) ont sous-performé les valeurs dites « Value » (+2,7%).

Commentaire de gestion Nous avons souscrit à de nouveaux supports d'investissement : un fonds investi sur la thématique de la sécurité des biens et personnes, Thematics Safety, et trois fonds de performance absolue, deux d'arbitrage de crédit (Candriam Bonds Credit Opportunités et DNCA Alpha Bond) et l'autre d'arbitrage sur les actions (Eleva Absolute Return). Le fonds reste diversifié en facteurs de style. La performance nette du fonds s'affiche en territoire positif sur le mois.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Août 2023

Etats-Unis L'économie a continué de résister mieux que prévu à la hausse des taux directeurs, conduisant de nombreux observateurs à reporter dans le temps ou atténuer leurs anticipations de récession. Le marché du travail a créé 187 000 emplois en juillet, un chiffre toujours élevé même si la tendance est à la décélération. A 3,5%, le taux de chômage (inchangé par rapport à juin) est resté très bas. Toujours en juillet, l'inflation a légèrement rebondi sur 12 mois (3,2%, après 3,0% en juin) mais surtout en raison des prix de l'énergie, alors que l'inflation sous-jacente a poursuivi son reflux, quoique très lentement (4,7%, soit un plus bas depuis octobre 2021, après 4,8% en juin). Fin août, au séminaire de Jackson Hole, J. Powell, président de la Réserve fédérale, n'a pas procédé à des annonces précises mais a laissé la porte ouverte à des hausses de taux supplémentaires au cas où la lutte contre l'inflation le nécessiterait. Zone euro Les signes de ralentissement ont continué de s'accumuler sous l'effet de la hausse des taux mais aussi de difficultés spécifiques à l'industrie, alors que l'inflation est toujours très élevée. Les principaux indicateurs du climat des affaires (PMI et IFO notamment) ont montré, en août, une aggravation de la contraction dans le secteur manufacturier et une dégradation dans les services. L'économie allemande, en particulier, semble de plus en plus à la peine du fait du poids important qu'y occupe l'industrie. L'inflation, pour sa part, a interrompu sa baisse en août, se maintenant à 5,3% sur 12 mois (le même rythme qu'en juin), en partie du fait d'un rebond des prix de l'énergie. En revanche, l'inflation sous-jacente a légèrement reflué (également à 5,3%, après 5,5% en juillet). Ch. Lagarde, présidente de la BCE, a indiqué que d'autres hausses de taux étaient possibles, et attiré l'attention sur les facteurs qui pourraient conduire l'inflation à rester durablement élevée. Emergents Durant le mois d'août, le marché s'est concentré sur deux points : les inquiétudes sur la croissance chinoise et le rallye sur les titres américains. La publication en juillet d'un T2 plus faible que prévu et l'annonce par les autorités chinoises de mesures plutôt limitées se sont traduites par une forte révision à la baisse de la croissance chinoise par la plupart des acteurs de marché sous les 5% en glissement annuel pour cette année. Les chiffres de l'économie américaine et le discours de J. Powell à Jackson Hole, ont entraîné, quant à eux, une pentification de la courbe des taux US et un dollar plus élevé. Dans un tel contexte, les actifs émergents ont sous-performé par rapport aux mois précédents mais ont tout de même relativement bien résisté. Enfin le mois d'août aura été marqué par le sommet des BRICS et leur extension à six nouveaux membres : l'Argentine, l'Égypte, l'Iran, l'Éthiopie, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Taux Le marché des taux a été marqué en août par des taux allemands quasiment inchangés et une hausse significative des taux longs américains. Le taux à 10 ans US clôture le mois à 4,1% après avoir dépassé 4,3% mi-août. Cette hausse s'explique par une activité économique plus forte que prévu. De plus, le ton de la Fed reste peu accommodant. J. Powell a réitéré à Jackson Hole le message transmis lors du comité de politique monétaire de juillet. La Fed pourrait resserrer encore sa politique monétaire s'il s'avérait que la croissance reste durablement supérieure à sa moyenne de long terme ou que les tensions sur le marché du travail ne s'atténuent plus. De son côté, la BCE fait face à un dilemme inflation élevée versus croissance. Les perspectives se détériorent rapidement dans la zone euro. La question pour les membres de la BCE est de savoir si l'économie est déjà suffisamment faible pour freiner à elle seule la croissance des prix ou si un resserrement monétaire supplémentaire est nécessaire. Actions Correction des marchés d'actions en août, suite à la forte hausse des taux longs, au-dessus de 4% sur le 10 ans américain, alors que la saison des résultats, porteuse jusque-là, était bien avancée. Le MSCI ACWI perd -2,2%. En parallèle, la déception concernant la reprise chinoise a fait chuté le MSCI Chine de -8,6%, les marchés émergents plus globalement de -4,9%.. L'Europe recule de -2,5%, les Etats-Unis de -1,9% et le Japon est stable (0%). En Europe, les secteurs cycliques (-3,9%) corrigent plus que les secteurs défensifs (-0,3%). De même les valeurs de croissance (-3%) lâchent plus de terrain que les valeurs « value » (-2%). Ainsi, la consommation discrétionnaire (-6,3%) ressort en bas de classement avec les matériaux (-4,4%). A l'opposé, l'énergie (+2,8%) profite de la remontée des prix du brut et la santé (+0,6%) sert de refuge ; ce sont les deux seuls secteurs en hausse sur le mois. Commentaire de gestion Le portefeuille a été maintenu avec une sensibilité faible, que nous avons progressivement allongé celle-ci afin de profiter du rapprochement de la période où les banques centrales devraient stabiliser le niveau des taux sur un plateau pendant quelques mois, voire trimestres. Nous avons maintenu une exposition actions autour de 30%. Sur le mois d'août, la performance nette du fonds s'inscrit en territoire négatif avec la baisse des marchés actions et taux

Septembre 2023

Etats-Unis Les chiffres économiques américains sont restés très robustes en septembre, déjouant les prévisions de récession malgré la forte hausse des taux directeurs. Concernant l'inflation, l'indice global a ré-accélééré en août (progression de 3,7% sur un an après 3,2% en juillet), largement sous l'effet du rebond du prix du carburant, mais l'indice sous-jacent (hors alimentation et énergie) a poursuivi sa décélération (4,3% après 4,7% en juillet).

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Enfin la hausse de l'indice Core PCE, suivi par la Réserve fédérale pour la détermination de la politique monétaire, a ralenti à 3,9% sur un an en août, son premier mois sous 4% depuis septembre 2021. La Fed a, dans l'ensemble, revu à la hausse ses prévisions macroéconomiques, ce qui l'a conduit à prévoir moins de baisse de taux qu'auparavant pour 2024. Zone euro Les indicateurs économiques sont restés très moroses en septembre, quoiqu'avec quelques signes de stabilisation même si le risque de récession n'a pas disparu. Une bonne surprise est venue de l'inflation, dont le fort reflux a dépassé les attentes en septembre : la progression de l'indice global a été ramenée à 4,3% sur 12 mois (après 5,2% en août), celle de l'indice sous-jacent à 4,5% (après 5,3%). Lors de son comité de septembre, la Banque Centrale Européenne a relevé ses taux directeurs, passant le taux de rémunération des dépôts à 4,0%. Cependant, elle s'est abstenue de signaler que d'autres hausses étaient probables, affirmant sa confiance dans le niveau actuel des taux pour faire baisser l'inflation. Emergents Les données d'activité en Chine pour le mois d'août ont dépassé les attentes, laissant présager que le pire a été atteint au T3. Toutefois, malgré les prévisions d'une reprise cyclique progressive, la Chine connaît une décélération séculaire sur plusieurs années. Le principal facteur à l'origine de ce ralentissement a été et continuera d'être le secteur immobilier. Dans la majorité des pays émergents, la dynamique macroéconomique reste faible mais tend à s'améliorer. Actions La correction des marchés d'actions qui a commencé en août s'est prolongée ce mois-ci. Bien que beaucoup de banques centrales n'aient pas relevé leurs taux directeurs, leur ton « hawkish » a entraîné une hausse globale des taux longs. Le 10 ans américain a augmenté de près de 60 point de base en septembre. Par ricochet, les actions mondiales ont souffert, le MSCI ACWI perdant -3,6%. Les Etats-Unis reculent de -4,8% et sous-performent l'Europe (-1,4%). Les marchés de la Zone Euro (-3,3%) font moins bien, et hors zone euro, le marché britannique (+2,8%) a tiré son épingle du jeu, notamment grâce à son exposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux. Le marché nippon (-0,4%) accuse une légère baisse en septembre. Le MSCI marchés émergents recule (-2%) entraîné par la forte appréciation du dollar et la sous performance du marché chinois (-3%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites « Value » (+1.1%) surperforment les valeurs de croissance (-3,8%). Commentaire de gestion Le mois de septembre se présente encore comme une période favorable aux fonds exposés au facteur value dans ce contexte de hausse des taux et de regain d'inflation. Nous restons exposés de manière mesurée aux actifs risqués que sont les actions (entre 28% et 38% sur le mois). Notre sensibilité au taux a varié de 2.3 à 3 au cours du mois. Dans ce contexte, nous maintenons pour le portefeuille une structure diversifiée et prudente. La performance nette du portefeuille est en retrait significatif sur le mois malgré une diversification poussée.

Octobre 2023

Au cours du mois d'octobre, les chiffres économiques américains ont, de nouveau, surpris à la hausse, alors que ceux de la zone euro sont restés décevants. Du côté des économies émergentes, une bonne nouvelle est venue de la croissance chinoise du T3. L'inflation, pour sa part, a davantage reflué en zone euro qu'aux Etats-Unis. La communication de la BCE et de la Réserve fédérale américaine a conforté les marchés dans l'idée que les cycles de hausses des taux de ces deux grandes banques centrales étaient terminés. Sur les marchés, les rendements obligataires ont fortement augmenté en cours de mois avant de se replier, tandis que les actions ont poursuivi leur correction. Etats-Unis L'économie américaine a multiplié les signes de vigueur en octobre : en début de mois, le rapport mensuel sur le marché du travail a fait état de 336 000 nouveaux emplois nets en septembre, soit un chiffre bien au-dessus des attentes, même si d'autres éléments ont été moins encourageants (dont un taux de chômage un peu au-dessus des attentes à 3,8%). En fin de mois, les chiffres de la croissance économique du T3 ont montré une forte accélération avec une progression du PIB de 4,9% (en rythme annualisé) par rapport au T2, grâce, notamment, à la vigueur de la consommation. Par ailleurs, malgré la forte hausse des taux d'intérêt, le marché immobilier a continué d'afficher une bonne résistance. Cependant, le climat des affaires est resté négatif dans l'industrie. Les chiffres de l'inflation ont été mitigés : en septembre, la progression sur 12 mois de l'indice général des prix s'est maintenue à 3,7%, mais celle de l'indice sous-jacent a poursuivi sa décélération, à 4,1% (après 4,3% en août). En fin de mois, la Réserve fédérale semblait considérer que le niveau de ses taux directeurs était désormais approprié pour permettre une poursuite de la désinflation, et les marchés ne s'attendaient pas à une hausse de taux supplémentaire début novembre. Zone euro La situation économique est restée très atone en octobre. Les indicateurs du climat des affaires ont continué de montrer une contraction de l'activité, plus marquée dans l'industrie que dans les services. En fin de mois, les chiffres de la croissance économique du T3 ont fait état d'un léger recul du PIB de la zone euro par rapport au T2, avec des différences entre pays (progression tangible en Espagne, légère en France, surplace en Italie et léger repli en Allemagne). Un peu plus tôt, les enquêtes portant sur le secteur bancaire ont montré une raréfaction de l'offre et de la demande de crédit.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

L'inflation, en revanche, a réservé de bonnes surprises : la progression sur 12 mois de l'indice général des prix n'a été que de 2,9% en octobre (bien moins qu'attendu et en net reflux après 4,3% en septembre), et la décélération de l'indice sous-jacent a continué, à 4,2% (après 4,5%). Comme attendu, la BCE s'est abstenue de tout mouvement sur ses taux directeurs lors de son comité de politique monétaire de novembre. Elle a, en revanche, indiqué que toute discussion au sujet de baisses de taux était prématurée, et n'a pas fait de nouvelle annonce concernant les modalités de réduction de son bilan. Emergents L'économie chinoise a progressé de 4.9% en ga au T3, plus rapidement que ce qu'attendait le consensus (4,5 %). La production industrielle de septembre a également augmenté, ce qui laisse penser que les récentes mesures politiques sont en train de stimuler l'économie. Par ailleurs, les autorités ont approuvé un budget supplémentaire du gouvernement central de 1000 mds de RMB (0,8% du PIB) pour 2023, augmentant le déficit du gouvernement central de 3% à 3,8%. 500 mds de RMB seront dépensés au T4, tandis que la moitié restante sera consacrée au S1 2024. L'économie reste néanmoins confrontée à des vents contraires. Notamment, la crise de l'immobilier reste un sujet de préoccupation. En ce qui concerne les autres émergents, les perspectives macroéconomiques se sont légèrement détériorées avec une reprise plus lente que prévu des exportations, une révision à la hausse des prévisions et/ou des risques d'inflation à un an et une rhétorique de la Fed générant des anticipations de taux plus élevés plus longtemps. Côté banques centrales, certaines ont continué de baisser leur taux (Chili, Pérou, Hongrie, Pologne) mais la prudence gagne du terrain avec des baisses moins importantes ou des discours soulignant les risques. D'autres banques centrales, pour des raisons essentiellement idiosyncratiques, ont en revanche augmenté leur taux (Turquie, Russie, Indonésie, Philippines). Malgré le discours de la Fed et les événements géopolitiques du mois d'octobre, les dettes émergentes, que ce soit en devises locales ou fortes, ainsi que les taux de change ont plutôt bien résisté. En revanche, le MSCI pays émergents a reculé de -3,7%. Actions La correction des marchés d'actions, amorcée en août, s'est prolongée en septembre. La hausse des taux longs américains, conjuguée aux bénéfices décevants de certains grands noms de la technologie, ont fortement impactés les actions. Le rendement du Trésor américain à 10 ans a atteint 5 % pour la première fois depuis juillet 2007. Le MSCI ACWI perd -2,8%. Les Etats-Unis reculent de -2,4% mais surperforment l'Europe (-3,5%). Les marchés de la Zone Euro (-3,3%) font légèrement mieux avec en tête le Portugal (+0.8%). Hors zone euro, le marché suisse (-5,1%) a particulièrement souffert. Le MSCI pays émergents recule (-3,7%) pénalisé notamment par la forte sous performance du marché sud-coréen (-7%) ainsi que du marché chinois (-4,2%). En Europe, les secteurs cycliques (-3,8%) corrigent plus que les secteurs défensifs (-2,9%). Les secteur de la banque (-6,3%), de la santé (-5,5%) et de la consommation discrétionnaire (-5,3%) sont les principaux contributeurs de la baisse en octobre. En Europe, les valeurs de croissance (-3,2%) surperforment les valeurs dites « Value » (-3,8%). Commentaire de gestion L'approche prudent de la stratégie financière du mandat nous permet d'atténuer en partie la correction des marchés actions. Par ailleurs, nous maintenons une diversification poussée en matière géographique et dans les approches ESG. La performance nette du fonds sur le mois s'inscrit en territoire négatif.

Novembre 2023

Etats-Unis Les données économiques publiées en novembre ont montré une activité toujours vigoureuse, quoiqu'un peu moins que les mois précédents. Les enquêtes ISM ont signalé une poursuite de la dégradation du climat des affaires dans le secteur manufacturier, et une décélération de l'expansion dans celui des services. D'autres chiffres mensuels, comme ceux des ventes au détail ou des commandes de biens durables, ont également montré un ralentissement. L'inflation, pour sa part, a baissé davantage que prévu : en octobre, la progression de l'indice général des prix a été de 3,2% sur 12 mois (après 3,7% en septembre), celle de l'indice sous-jacent de 4,0% (après 4,1%). Enfin, l'indice d'inflation Core PCE, déterminant pour l'attitude de la Réserve fédérale, a vu sa progression se réduire à 3,5% sur 12 mois (3,7% en septembre), soit le rythme le plus lent depuis avril 2021. A l'issue de son comité de politique monétaire du 1er novembre, la Réserve fédérale a laissé ses taux directeurs inchangés. Elle a toutefois laissé la porte ouverte à d'éventuelles hausses supplémentaires en cas de ralentissement insuffisant de l'inflation, et indiqué que toute discussion au sujet d'une baisse des taux était prématurée. Zone euro Les chiffres de novembre n'ont pas changé le tableau économique général, marqué par la stagnation de l'activité depuis le début de l'année. En positif, la plupart des grandes enquêtes d'activité (PMI, IFO.) ont cessé de se dégrader, mais cette stabilisation s'est faite sur des niveaux médiocres ou signalant toujours une baisse de régime (surtout dans l'industrie). La BCE, à en juger par sa communication durant le mois (en l'absence de comité de politique monétaire), a semblé satisfaite, dans l'ensemble, du niveau de ses taux directeurs. Par ailleurs, l'agence Moody's s'est abstenue de dégrader sa note de la dette publique italienne (un tel mouvement, jugé possible en début de mois, aurait fait passer cette dette en catégorie « spéculative ») et en a même amélioré la perspective.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

En revanche, un nouveau risque pour la croissance est apparu en Allemagne, la Cour constitutionnelle du pays ayant invalidé la dépense, à des fins d'investissement, de fonds publics initialement destinés à la lutte anti-COVID mais qui n'avaient pas été utilisés. Emergents Pékin a continué d'adopter des initiatives jugées favorablement par les marchés, en incitant les banques à financer les promoteurs privés, en exemptant de visa cinq pays de l'UE et en annonçant un budget supplémentaire de 0,8 % du PIB. Il s'agit de mesures réactives visant à atténuer le choc du désendettement en cours qui devrait limiter le cycle haussier en 2024, s'il y en a un. Au cours du mois, le narratif dominant du marché est passé de la perspective de taux plus élevés de la Fed plus longtemps à celle de baisses de taux possibles dès le premier trimestre 2024. Malgré un contexte géopolitique tendu, la plupart des banques centrales des pays émergents ont réagi à ce changement en continuant leur politique monétaire comme prévu c'est-à-dire en baissant leurs taux, motivées par ailleurs par la poursuite de la décélération de l'inflation. L'ensemble des actifs émergents a également bien performé ce mois-ci, même si côté devises la volatilité a été importante. Taux Le marché obligataire a réalisé son meilleur mois depuis 2008. Le marché des taux a été marqué ces derniers jours par une forte baisse des taux courts et longs. Les investisseurs ont été surpris par la forte baisse de l'inflation, notamment en zone euro. En novembre, l'inflation dans la zone euro a connu une baisse importante, passant de 2,9% à 2,4%. De plus, certains membres du FOMC ont confirmé que la Fed pourrait commencer à baisser son taux directeur simplement parce que l'inflation recule. En conséquence, les investisseurs ont fortement révisé leurs anticipations de politique monétaire. Le marché considère, désormais, que la Fed et la BCE pourraient commencer leur cycle de baisse de taux dès le mois de mars. En parallèle, les marchés du crédit ont affiché des résultats positifs, encouragés par les perspectives de baisse de taux. Actions Les marchés d'actions ont fortement rebondi en novembre. Le rendement américain à 10 ans a chuté de près de 50 point de base sur le mois. Les actions mondiales en ont profité, le MSCI ACWI gagnant +7,9%. Les Etats-Unis ont progressé de 9,2%, surperformant l'Europe (+5,6%). Les marchés de la zone euro (+7,8%) ont fait mieux, avec comme principaux contributeurs l'Allemagne (+9,8%) et les Pays-Bas (+9,8%). Hors zone euro, le marché britannique (+1,8%) n'a pas su profiter pleinement du rebond notamment du fait de son exposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux. Le marché nippon (+5,9%), en revanche, s'est joint au rallye. Le MSCI pays émergents a progressé (+6%), entraîné par la dépréciation du dollar et la bonne performance du marché sud-coréen (+11%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites « value » (+4,3%) sous-performent les valeurs de croissance (-7%).

Commentaire de gestion En conformité avec la stratégie Amundi, nous avons conservé notre exposition actions globalement limitée mais légèrement augmentée dans une logique de tactique après la correction des marchés et un niveau de sensibilité taux du portefeuille toujours limité. Dans ce contexte de détente des taux longs avec le ralentissement de l'inflation, le portefeuille a réalisé un beau parcours tiré par l'exposition actions tout en tirant profit de la belle performance des obligations d'Etat et de crédit. La performance nette du fonds est donc en hausse très significative sur le mois.

Décembre 2023

Etats-Unis Les chiffres économiques publiés en décembre ont montré une activité toujours vigoureuse. 199 000 emplois nets ont été créés en novembre, soit un chiffre toujours élevé, et le taux de chômage est redescendu à 3,7% (après 3,9% en octobre). L'inflation a continué de refluer : en novembre, l'indice général des prix à la consommation a progressé de 3,1% sur 12 mois (après 3,2% en octobre) et l'indice sous-jacent de 4,0% (même chiffre qu'en octobre). Surtout, l'indice Core PCE (suivi par la Réserve Fédérale) a vu sa hausse sur 12 mois ramenée à 3,2% (après 3,4% en octobre) soit le rythme le plus faible depuis avril 2021. Lors de son comité de politique monétaire de décembre, la Réserve fédérale a revu en baisse ses prévisions d'inflation pour 2023, 2024 et 2025. Elle a laissé entendre que les hausses de taux étaient probablement terminées et que le rythme des futures baisses de taux était désormais en discussion. Zone euro Les indicateurs de décembre ont montré une situation économique toujours très atone, en prolongation de la stagnation observée depuis le début de l'année. Sur le front de l'inflation, en revanche, l'amélioration s'est poursuivie. En effet, en novembre, l'indice général des prix à la consommation a ralenti davantage que prévu, en hausse de 2,4% sur 12 mois (après 2,9% en octobre). De même, l'indice sous-jacent a ramené sa progression à 3,6% (après 4,2%), soit le rythme le plus faible depuis avril 2022. Lors de son comité de politique monétaire de décembre, la BCE est toutefois prudente, soulignant la persistance de pressions inflationnistes provenant de l'économie domestique et indiquant que d'éventuelles baisses de taux n'étaient pas encore en discussion. Emergents En Chine, l'activité économique est restée médiocre en fin d'année, comme montré par les chiffres des ventes de logements et les indicateurs PMI. La PBoC (banque centrale chinoise), a gardé son taux LPR (l'un de ses principaux taux directeurs) inchangé tout en incitant les principales banques à réduire leurs taux sur les dépôts. En Indonésie, la banque centrale s'est également abstenue de changer ses taux en raison de pressions modérées sur le taux de change.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Taux Sur le marché obligataire, la fin de l'année a été marquée par une forte baisse des rendements sur l'ensemble de la courbe. Le 10 ans américain a clôturé l'année à près de 3,8% et le 10 allemand aux alentours de 2%. Le marché s'attend à ce que la Fed et la BCE entament leur cycle de baisse des taux en mars. Cette baisse très rapide des rendements s'explique par : 1/ Une baisse plus forte que prévu de l'inflation dans les économies développées. 2/ Un changement de ton de la Fed, désormais revenue au point où ses deux mandats « inflation » et « emploi » sont importants. En effet, la Fed étant rassurée par le recul de l'inflation, les membres du FOMC sont désormais très attentifs à l'impact de la hausse des taux sur la croissance. L'objectif étant d'éviter un ralentissement excessif de l'activité, la Fed ne souhaite pas restreindre l'économie plus longtemps que nécessaire. 3/ Une croissance économique qui surprend toujours à la baisse dans la zone euro, même si le marché du travail reste solide. Les marchés s'attendent désormais à un retour rapide de l'inflation à 2 % sans récession. Actions Le rallye des actions mondiales, qui a commencé en novembre, s'est prolongé ce mois-ci en réaction à la forte baisse généralisée des taux longs. Le 10 ans américain a en effet chuté de près de 50 pb en décembre. Les actions mondiales en ont profité, le MSCI ACWI gagnant +4,1%. Les Etats-Unis progressent de 4,9% et surperforment l'Europe (+3,1%). Les marchés de la zone euro (+3,1%) affichent une performance similaire. En revanche, le marché nippon (-0,7%) est à contre tendance et finit le mois en territoire négatif. Le MSCI pays émergents avance (+2,8%) entraîné par la dépréciation du dollar et la bonne performance du marché indien (+7,8%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,4%) l'emportent face aux valeurs défensives (+0,8%). En Europe, les valeurs de croissance (+3,3%) surperforment les valeurs dites « value » (+2,8%).

Commentaire de gestion Nous avons progressivement renforcé la part des actifs risqués au cours du mois via la souscription de contrats à terme sur les marchés boursiers US, européens et Japonais. Nous restons diversifiés en matière d'approches géographiques, et dans la sphère des actifs obligataires (dette émergente, dettes souveraines US et core Euro, crédit de qualité). Dans un contexte de baisse des taux longs et de hausse des marchés boursiers, le portefeuille net du fonds s'est inscrit sur le mois en nette hausse sur le mois de décembre dans la continuité de celui de novembre.

Janvier 2024

Etats-Unis L'économie américaine a continué de surprendre positivement en janvier. Publié en fin de mois, le chiffre de la croissance du PIB au T4 2023 a été bien plus élevé qu'attendu, à 3,3% (en rythme annualisé). D'autres indicateurs tels que la confiance des ménages, les ventes au détail, la production industrielle, les commandes de biens durables ou certains chiffres de l'immobilier ont également envoyé des messages encourageants. De plus, 216 000 emplois nets ont été créés en décembre, un chiffre toujours élevé, même si d'autres indicateurs du marché du travail ont plutôt signalé une décélération. L'inflation, pour sa part, a légèrement rebondi, l'indice général des prix à la consommation progressant de 3,4% sur 12 mois en décembre (après 3,1% en novembre). Lors de son comité de politique monétaire du 31 janvier, la Réserve fédérale s'est dite satisfaite des données économiques, tout en signalant avoir besoin de davantage de chiffres confirmant la baisse durable de l'inflation avant de baisser ses taux directeurs. Son Président, J. Powell, a déclaré qu'une baisse de taux dès le prochain comité (mars) n'était pas le scénario le plus probable. Zone euro Les chiffres économiques de la zone euro ont fait état d'une conjoncture toujours très médiocre, quoiqu'avec des différences entre les principaux pays. La croissance du PIB de la zone euro a été nulle au T4, résultat agrégeant une légère progression en Italie (+0,2%) et, surtout, en Espagne (+0,6%), une stagnation en France et un repli en Allemagne (-0,3%). L'indice général d'inflation a réaccélééré, en hausse de 2,9% sur 12 mois en décembre (après 2,4% en novembre) mais l'indice sous-jacent a continué de ralentir, ramenant sa progression à 3,4% (après 3,6%). La communication de la BCE a plutôt cherché, en début de mois, à calmer l'attente par les marchés de baisses rapides des taux directeurs. Cependant, lors du comité de politique monétaire du 25 janvier, Ch. Lagarde, présidente de la BCE, a moins insisté qu'attendu sur la vigueur du marché du travail et des salaires, jusqu'alors considérée comme un obstacle aux baisses de taux. Emergents La croissance de l'économie chinoise a mieux performé que prévu fin 2023 et a été en moyenne sur l'année de 5,2%. Toutefois, en janvier le marché de l'immobilier est demeuré sous tension et la confiance des ménages à la peine. Dans l'ensemble, le momentum de croissance des émergents continue de s'améliorer, notamment en Asie, en raison de la hausse des exportations et de la baisse de l'inflation. La hausse des tensions géopolitiques notamment en Mer Rouge et l'incertitude sur les politiques monétaires des grandes banques centrales (Fed, BCE) ont conduit à une plus forte volatilité des marchés et une baisse de l'appétit pour le risque. Ainsi de nombreuses banques centrales émergentes ont préféré jouer la carte de la prudence soit en maintenant leur taux inchangé (Corée du Sud, Inde, Malaisie, Pologne, Roumanie, Mexique) soit en n'augmentant pas l'amplitude de leur baisse (Hongrie, Brésil, Colombie) alors même que leurs fondamentaux le leur auraient permis. Taux Après la forte diminution des taux en fin d'année, le marché a connu une légère augmentation du rendement du Bund à 10 ans et une stabilité des rendements des obligations américaines à 10 ans.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Pas de grosses surprises du côté des comités de politique monétaire de la Fed et de la BCE mais confirmation que le processus de désinflation est à l'œuvre. Les banques centrales restent toutefois prudentes quant au rythme de la désinflation, notamment dans le secteur des services. Les tensions géopolitiques constituent également un risque à la hausse pour l'inflation. Le point marquant de ce début d'année est la forte activité sur le marché primaire, en particulier de la dette d'entreprise. Sur les marchés du crédit, on observe également plus de volume sur les maturités longues. L'appétit des investisseurs sur les marchés du crédit reste fort. Les investisseurs veulent capturer les rendements actuels avant la baisse attendue en 2024. Les spreads de crédit continuent de se resserrer malgré les montants records de nouvelles émissions. Le marché absorbe le flux d'émissions sur le primaire euro. Jusqu'à présent, le marché secondaire ne semble pas être affecté. Actions Un début d'année dans le vert pour les actifs risqués. La saison des résultats qui vient tout juste de débiter a poussé les actions à la hausse ce mois-ci, avec comme secteurs phares la technologie et le luxe, affichant des résultats au-dessus des attentes. Les actions mondiales en ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +1,2%. Les Etats-Unis progressent de 1,5% et surperforment l'Europe (+1,2%). Les marchés de la zone euro (+2,1%) font mieux, avec comme principaux contributeurs les Pays-Bas (+7,8%) et la France (+1,7%). Hors zone euro, le marché suédois (-1,7%) ainsi que le marché britannique (-1,3%) sont à contre-tendance en janvier. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+8,5%) a su tirer son épingle du jeu ce mois-ci. Le MSCI pays émergents recule (-3,5%) entraîné par la contre-performance du marché chinois (-10,4%) malgré son sursaut en fin de mois. En Europe, les valeurs de croissance (+2,7%) surperforment les valeurs dites « Value » (-0,3%).

Commentaire de gestion Nous maintenons dans ce contexte de début d'année une exposition actions significative, avec un fort biais expositions actions américaines, et une sensibilité taux globalement modérée, investie en obligations souveraines et en dette émergente. Le fonds reste très diversifié en approches de gestion et en classe d'actifs et affiche une performance nette en territoire négatif sur le mois de janvier.

Février 2024

Etats-Unis Les chiffres économiques parus en février ont signalé une activité toujours vigoureuse. Cela a été le cas, notamment, du rapport sur le marché du travail portant sur janvier, qui a fait état de 353 000 nouveaux emplois nets, un chiffre très supérieur aux attentes et à ceux des mois précédents. L'inflation, de son côté, n'a pas baissé autant qu'attendu : la hausse sur 12 mois de l'indice général des prix s'est réduite à 3,1% (contre 2,9% attendu, après 3,4% en décembre) celle de l'indice sous-jacent est restée inchangée à 3,9% (contre 3,7% attendu). De plus, l'indice d'inflation Core PCE, suivi par la Réserve fédérale, a enregistré en janvier sa plus forte hausse mensuelle depuis février 2023 (0,4%). La Réserve fédérale a continué de laisser entendre qu'il lui faudrait davantage de preuves de la poursuite de la désinflation avant qu'elle se décide à baisser ses taux directeurs. Zone euro Si la conjoncture est restée très médiocre en février, certains indicateurs ont tout de même apporté quelques lueurs d'espoir. Certes, l'estimation Flash de l'indicateur PMI manufacturier de février est restée en territoire négatif, montrant même une légère dégradation supplémentaire par rapport à janvier. L'inflation a continué de ralentir, mais plus progressivement que fin 2023 : la hausse sur 12 mois de l'indice global des prix à la consommation s'est réduite à 2,8% en janvier (après 2,9% en décembre), celle de l'indice sous-jacent à 3,3% (après 3,4%), soit une décélération un peu inférieure aux attentes. Tout en réaffirmant qu'elle baisserait probablement ses taux au cours des prochains mois, la BCE a signalé que ces baisses étaient peut-être un peu moins imminentes qu'attendu par les marchés. Emergents Dans les émergents, le momentum de croissance continue de s'améliorer doucement alors que le desserrement monétaire se poursuit voire accélère. Alors que la Chine connaît des pressions déflationnistes, la PBoC a réduit le taux préférentiel des prêts à 5 ans (LPR) de 25 pb, soit plus que prévu (15 pb). Cependant, elle a maintenu le LPR à 1 an inchangé à 3,45 % alors que le marché prévoyait une baisse de 10 pb. La communication des BC demeure prudente. En effet, les risques inflationnistes ne sont pas négligeables en raison des tensions en mer Rouge, mais aussi des pressions sur les devises émergentes du fait du changement des anticipations des marchés concernant la Fed. Taux La hausse des taux, observée depuis le début de l'année, s'est poursuivie en février. Le rendement du Bund allemand à dix ans a augmenté de 28 pb au cours du mois, à 2,4%. Même tendance pour le 10 ans US : +35 pb pour atteindre 4,2%. Les données économiques ont surpris positivement les investisseurs. Les économistes ont revu à la hausse leurs projections de croissance pour les Etats-Unis pour l'année 2024. De plus, les acteurs de marché anticipent une inflation plus persistante que prévu à court terme, en particulier aux Etats-Unis. Désormais, les investisseurs comptent sur la réunion de mi-juin pour que la Fed et la BCE initient leurs cycles de baisse des taux. Ils ont, également, réduit leurs anticipations concernant l'ampleur des baisses de taux attendues en 2024. Par ailleurs, les marchés du crédit continuent de performer dans un contexte de forte demande. Les investisseurs veulent capturer du rendement avant la baisse des taux des banques centrales. Actions Les investisseurs ont acheté le scénario du « soft landing », entraînant à la hausse les marchés d'actions ce mois-ci.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +4,5%. Les Etats-Unis progressent de 5,2% et surperforment l'Europe (+2,2%). Les marchés de la zone euro (+3,2%) font mieux. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+5,4) affiche une performance positive ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+5%) entraîné par la surperformance du marché chinois (+8,6%). En Europe, les valeurs de croissance (+4,2%) surperforment les valeurs dites « value » (0%).

Commentaire de gestion Dans un contexte de meilleures nouvelles qu'anticipé sur le front des résultats de entreprises, malgré un ralentissement économique, nous favorisons les placements actions et en particulier les actions américaines et restons sur un niveau de sensibilité relativement faible du portefeuille global en privilégiant une diversification des placements et stratégies sur le front des taux et crédit. La performance nette du fonds est positive sur le mois de février.

Mars 2024

Etats-Unis L'économie américaine a continué de déjouer les pronostics de net ralentissement. Le marché du travail est resté tonique en février avec la création de 275 000 emplois nets, même si les chiffres des deux mois précédents précédents (particulièrement élevés) ont été révisés en baisse. Cependant, le taux de chômage est tout de même remonté à 3,9% (après 3,7% en janvier). Bien qu'un peu plus forte qu'attendu, l'inflation sous-jacente a poursuivi sa décélération en février. Ainsi, si la progression de l'indice global des prix a ainsi atteint 3,2% sur 12 mois (après 3,1% en janvier), celle de l'indice sous-jacent a ralenti à 3,8% (après 3,9%). La hausse de l'indice Core PCE (suivi par la Réserve fédérale) a, pour sa part, été de 2,8% en février (après 2,9% en janvier). Lors du FOMC (comité de politique monétaire) de mars, J. Powell, Président de la Réserve fédérale, a plutôt minimisé la déception liée au reflux plus lent que prévu de l'inflation. Les gouverneurs de la Fed ont continué d'indiquer qu'ils s'attendaient à 75 pb de baisse des taux Fed Funds d'ici fin 2024 (prévision médiane).

Zone euro Comme ceux de février, les indicateurs de conjoncture de mars ont apporté quelques timides signes d'amélioration. Ainsi, à peine à l'équilibre le mois précédent, l'indice PMI services a signalé en mars une expansion de l'activité. Par ailleurs, le détail des chiffres de la croissance économique du T4 a montré, malgré une stagnation du PIB, un assez bon comportement de l'investissement des entreprises. L'inflation, pour sa part, a poursuivi son reflux en février. Ainsi, l'indice général des prix a réduit sa hausse sur 12 mois à 2,6% (après 2,8% en janvier), l'indice sous-jacent décélérant à 3,1% (après 3,3%). Lors du son comité de politique monétaire de mars de la BCE, sa présidente, Chr. Lagarde, a signalé que davantage d'information sur le rythme de la désinflation serait disponible en juin. Ce message a largement été interprété comme signalant un probable début de baisse des taux directeurs à cette échéance.

Emergents Le momentum de croissance continue de s'améliorer en Amérique Latine, tiré par une hausse de la demande intérieure et/ou des exportations. Il reste stable en Asie et en Europe centrale et orientale (PECO), en territoire respectivement positif et négatif. Dans les PECO, ce sont notamment les prévisions de croissance (plus faibles) et d'inflation (plus élevées) qui inquiètent. Alors que la Chine reste coincée à un faible niveau d'inflation, dans de nombreux pays émergents l'inflation est ressortie en février plus élevée que prévu. Ces mauvaises surprises couplées aux incertitudes sur le début et l'ampleur du desserrement de la politique monétaire américaine ont provoqué une plus forte volatilité des devises et actifs émergents. Une fois de plus, les banques centrales de ces pays se sont rapidement adaptées : plus faibles baisses de taux que les mois précédents et/ou maintien des taux à leur niveau, discours plus ferme, etc. Bien évidemment, le contexte géopolitique continue de peser sur les sentiments des investisseurs qui s'inquiètent notamment des éventuelles répercussions sur l'inflation mondiale.

Taux Les taux demeurent orientés à la hausse. La volatilité reste forte. Les marchés restent tirés par deux moteurs : l'évolution de l'inflation et les discours des banquiers centraux. Les marchés sont très confiants dans la baisse des taux de la BCE en juin. Lors de son dernier comité, la BCE a gardé la porte ouverte à une baisse des taux en juin. Cependant, Christine Lagarde a réitéré l'appel à la patience en matière de politique monétaire. La BCE reste prudente quant au rythme de la désinflation, notamment dans le secteur des services, et continuera de surveiller l'évolution du marché du travail, qui a fait preuve d'une grande résilience. Par contre, les marchés sont plus incertains sur la baisse des taux de la Fed en juin. En effet, la Fed n'est pas pressée de baisser les taux. La Fed considère que la croissance sous-jacente de l'économie est plus résiliente et plus forte qu'en décembre. Le discours de la Fed n'a pas changé malgré la récente accélération de l'inflation. L'histoire selon laquelle « l'inflation diminue progressivement sur un chemin parfois semé d'embûches vers 2 % » est maintenue.

Actions Les marchés d'actions poursuivent leur ascension, soutenus par le ton « dovish » des banques centrales ainsi que par des chiffres économiques meilleurs qu'attendu. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant (+3,1%). Les Etats-Unis augmentent de (+3,1%) et sous-performent l'Europe (+4%). Les marchés de la zone euro (+4,3%) font mieux, avec comme principaux contributeurs l'Italie (+7,3%) et l'Espagne (+11,1%). Hors zone euro, le marché suédois (+3,0%) a su tirer son épingle du jeu en mars.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Toujours côté marchés développés, la tendance haussière du marché nippon (+3,4%) a continué ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+2,7%) entraîné par la surperformance du marché taiwanais (+9%) et sud-coréen (+6%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) surperforment les valeurs défensives (+3,5%). En Europe, les valeurs de croissance (+3,4%) sous-performent les valeurs dites « value » (+4,7%).

Commentaire de gestion Nous maintenons une exposition moyenne aux actions en phase avec la stratégie de la plateforme multi-asset d'Amundi. Nous sommes désormais plus confiants sur les marchés actions du fait d'une résilience de l'économie américaine des d'une saison des résultats meilleure qu'anticipée. Craignant toujours un niveau de volatilité élevé sur le front des taux du fait de l'inflation "sticky", nous maintenons une sensibilité inférieure à la référence. La performance nette du fonds sur le mois est positive dans ce contexte.

Avril 2024

Etats-Unis Les chiffres américains parus en avril ont continué de témoigner d'une activité vigoureuse, malgré quelques déceptions. L'économie a créé 303 000 emplois en mars, un chiffre toujours très important après déjà de bonnes surprises en janvier et février. De plus, au cours du même mois, l'ISM manufacturier est revenu en territoire légèrement positif, alors qu'il faisait jusqu'à présent exception parmi les grands indicateurs américains en signalant une contraction de l'activité depuis novembre 2022. L'inflation, pour sa part, a surpris à la hausse en mars pour le 3ème mois consécutif. L'indice global des prix a réaccélééré, en hausse de 3,5% sur un an (après 3,2% en février) et, surtout, l'indice sous-jacent a interrompu sa décélération, en hausse de 3,8% sur 12 mois et de 0,4% sur un mois (même chiffre qu'en février). L'indice Core PCE, suivi par la Réserve fédérale, a également progressé au même rythme qu'en février, de 2,8% sur 12 mois et de 0,3% sur un mois, augmentant l'incertitude sur la poursuite du mouvement de désinflation et donc sur le calendrier de baisse des taux directeurs. Zone euro Bien que toujours faibles en termes absolus, les chiffres de la zone euro ont nettement surpris à la hausse en avril à partir d'attentes excessivement pessimistes. Ainsi, les grands indicateurs de conjoncture (Sentix, Zew, IFO et PMI) ont, dans l'ensemble, signalé une légère amélioration de l'activité, malgré une situation toujours très dégradée dans le secteur manufacturier. De plus, en fin de mois, les chiffres de la croissance du PIB du T1 ont surpris à la hausse, tant en ce qui concerne la zone euro (hausse de 0,3% par rapport au T4) que ses principaux pays membres. D'autres bonnes nouvelles sont venues des chiffres de l'inflation d'avril : si la hausse de l'indice global des prix est restée inchangée (2,4% sur 12 mois, après un chiffre identique en mars), celle de l'indice sous-jacent a poursuivi son reflux (2,7%, après 2,9%). Surtout, l'inflation des services a enfin légèrement reculé (3,7%, alors qu'elle était restée inchangée à 4,0% au cours des cinq mois précédents). Prenant acte du caractère convainquant de cette tendance à la désinflation, la BCE a laissé entendre (sans toutefois s'engager fermement) qu'elle procéderait probablement à une première baisse de ses taux directeurs en juin. Emergents Dans sa publication Perspectives de l'Economiques Mondiale d'avril, le FMI a annoncé s'attendre à une croissance économique mondiale de 3,2 % en 2024 et 2025, soit le même rythme qu'en 2023. Selon le FMI, alors que la croissance des économies avancées accélérera légèrement pour atteindre 1,7 % en 2024 et 1,8 % en 2025 -, les pays émergents verront la leur ralentir à 4,2 % en 2024 et 2025. L'économie chinoise devrait ralentir à 4,6% en 2024 (après 5,2% en 2023) et 4,9% en 2025. Taux Les taux restent orientés à la hausse. Le rendement obligataire à 10 ans US avoisine désormais les 4,6% et le rendement obligataire à 10 ans allemand a dépassé les 2,5%. Depuis le début de l'année, l'inflation américaine s'est révélée plus tenace que prévu. La rhétorique de la Réserve fédérale américaine (Fed) est désormais de « ne pas se presser de baisser les taux » en raison du manque de progrès sur le front de l'inflation. La Fed a besoin d'une plus grande confiance dans la trajectoire de l'inflation avant de commencer à baisser ses taux. Par conséquent, les marchés ont reconsidéré leurs attentes de baisse de taux par la Fed, n'en attendant plus qu'une à deux maximum cette année. A l'opposé, l'inflation en Europe apparaît maintenant à peu près maîtrisée. Christine Lagarde a en effet indiqué qu'il « serait opportun de réduire le caractère restrictif actuel de la politique monétaire » si le reflux de l'inflation vers la cible des 2% se confirmait. La BCE s'oriente vers une baisse des taux en juin, sauf mauvaise surprise sur l'inflation. En outre, au-delà de cette première baisse probable des taux, le marché pourrait se demander dans quelle mesure la BCE pourrait procéder à des baisses beaucoup plus importantes que celles de la Fed. Actions Les marchés actions ont souffert ce mois-ci, en raison de la crainte que la Réserve fédérale américaine n'assouplisse pas sa politique monétaire aussi rapidement qu'anticipé. En effet, des chiffres d'inflation plus fort qu'attendu, combinés à une résilience de la demande privée, ont forcé les investisseurs à réviser leurs prévisions de baisse de taux pour cette année. Les actions mondiales en ont pâti, le MSCI ACWI perdant (-2,9%). Les Etats-Unis reculent de -4,2% et sous-performent l'Europe (-1,3%). Les marchés de la zone euro (-2,5%) font moins bien. Le MSCI pays émergents progresse (+1,2%) entraîné par la surperformance du marché chinois (+6,4%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (-2,7%) sous-performent les valeurs défensives (+1,3%).

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

En Europe, les valeurs de croissance (-2,7%) sous-performent les valeurs dites « value » (+0,3%).

Commentaire de gestion Nous avons effectué des ajustements sur l'exposition actions en accompagnant les mouvements de marchés, tout en maintenant un taux d'exposition significatif aux actifs risqués. La sensibilité du portefeuille reste mesurée, autour de 2, dans ce contexte d'incertitude sur la politique monétaire des banques centrales du fait d'un niveau d'inflation jugé toujours trop élevé. Dans la part exposée aux actions dans le portefeuille, nous favorisons toujours les investissements aux USA, tout en ayant renforcé progressivement les placements européens. La performance nette du fonds s'inscrit en territoire négatif sur le mois.

Mai 2024

Etats-Unis Les indicateurs américains parus en mai ont, en majorité, signalé un ralentissement modéré de l'activité. Ainsi, l'économie n'a créé que 175 000 emplois en avril, un chiffre qui, sans être faible en soi, est le plus bas depuis octobre 2023. De plus, alors qu'ils faisaient état d'une expansion de l'activité en mars, les indices ISM ont indiqué en avril une légère contraction dans l'industrie comme dans les services. Les chiffres de l'inflation d'avril ont, pour leur part, rassuré en étant conformes aux attentes après une série plus forte qu'attendu au T1 : l'indice global des prix a progressé de 3,4% sur 12 mois en avril (après 3,5% en mars) et l'indice sous-jacent de 3,6% (après 3,8%). La hausse de l'indice Core PCE (suivi par la Réserve fédérale) a, pour sa part, été de 2,8% sur 12 mois (même rythme qu'en mars et en ligne avec les attentes) et de 0,2% sur un mois (alors qu'elle était attendue à 0,3%). Cependant, la Réserve fédérale a continué de s'abstenir de communiquer tout calendrier de baisse des taux, indiquant avoir besoin au préalable, de davantage de signes de désinflation. Certains de ses dirigeants ont même indiqué que des hausses supplémentaires de taux n'étaient pas complètement exclues.

Zone euro Les indicateurs économiques de la zone euro ont, dans l'ensemble, continué de signaler une tendance en légère amélioration par rapport à la quasi-stagnation observée en 2023. Ainsi, des indicateurs de conjoncture comme l'enquête Sentix ou les PMI préliminaires de mai ont été meilleurs qu'attendu et en progression par rapport à avril. Concernant l'inflation, alors que la tendance au ralentissement avait semblé convaincante au cours des mois précédents, les chiffres portant sur mai sont venus semer quelques doutes : en effet, l'indice global des prix a ré-acceléré, en hausse de 2,6% sur 12 mois (contre 2,5% attendu et après 2,4% en avril), de même que l'indice sous-jacent, en hausse de 2,9% (contre des attentes de rythme inchangé par rapport à avril à 2,7%). De plus, l'inflation des services, passée brièvement en-dessous du seuil de 4% sur 12 mois en avril, a de nouveau dépassé ce rythme en mai (4,1%). Les marchés ont semblé considérer que ces chiffres ne remettaient probablement pas en cause la baisse de taux clairement signalée auparavant par la BCE pour le 6 juin, mais pouvaient en revanche retarder les baisses de taux suivantes.

Emergents Avec des pressions inflationnistes légèrement plus élevées observées à l'échelle mondiale ces derniers temps, tous les regards sont tournés vers la Réserve fédérale, qui devrait toujours réduire ses taux au deuxième semestre 2024, mais peut-être plus tard que prévu. Le mois de mai a été mitigé pour les pays émergents du point de vue de la politique monétaire, puisque certains pays ont laissé leurs taux inchangés tandis que d'autres ont réduit les leurs. La PBoC reste contrainte par sa préférence pour la stabilité de la monnaie et continue de maintenir ses taux stables. Taux Les taux ont renoué avec une tendance haussière à partir de la mi-mai en raison d'une réévaluation radicale des anticipations de politique monétaire à la suite d'une surprise à la hausse sur la croissance et l'inflation. Le marché n'anticipe plus désormais qu'une à deux baisses de taux de la Réserve fédérale et que 2 à 3 baisses de la BCE : J. Powell a appelé à la patience en matière de baisse des taux. Il a confirmé qu'il n'y aurait pas d'assouplissement tant que la Réserve fédérale n'aura pas acquis « une plus grande confiance dans le fait que l'inflation évolue durablement vers 2 % ». Cependant, le ton de la Réserve Fédérale reste accommodant. J. Powell a confirmé que la probabilité que le prochain mouvement sur les taux soit une hausse était très faible et a réitéré que les conditions financières étaient restrictives. La BCE devrait baisser ses taux en juin. Cependant, elle demeure prudente sur son cycle de baisse de taux. L'amélioration récente des perspectives de croissance signifie qu'il est moins urgent pour la BCE de réduire le caractère restrictif de sa politique. Les marchés du crédit évoluent positivement grâce à (1) une activité économique résiliente (2) une baisse de l'inflation (3) l'anticipation des baisses de taux des banques centrales.

Actions Les marchés actions ont rebondi en mai suite à des publications de résultats rassurantes pour le T1. Le MSCI ACWI gagne +2,9%. Les Etats-Unis progressent de +3,9% et surperforment l'Europe (+2%). Les marchés de la zone euro (+1,7%) font moins bien. Les Pays-Bas (+4,9%) surperforment la zone euro et la France (+0,1%) sous-performe. Hors zone euro, c'est le marché suisse (+5%) qui a vraiment tiré son épingle du jeu en mai. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (-0,5%) affiche une performance négative ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+0,9%) mais sous-performe le MSCI Monde (+3,1%).

En Europe, les valeurs de croissance (+2,3%) surperforment les valeurs dites « Value » (+1,6%).

Commentaire de gestion L'exposition actions du portefeuille a été maintenue à un niveau proche de 40% sur le mois, avec un biais US et Eurozone.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Le fonds est maintenu avec une sensibilité taux inférieure à celle de l'indice de référence, ventilé entre dette souveraine, crédit Investment Grade et dette Emergente, une allocation toujours diversifiée. Le fonds affiche une performance nette positive sur le mois de mai.

Juin 2024

L'économie mondiale a confirmé un léger ralentissement et l'inflation a retrouvé une tendance baissière. La Banque centrale européenne (BCE) a initié une première baisse de taux alors que la Réserve Fédérale (Fed) et la Banque d'Angleterre préfèrent temporiser. Le marché obligataire est resté volatil dans un contexte (géo)politique incertain, alors que les marchés actions enregistrent une performance faible mais positive. Le dollar américain a gagné +1.2%, l'or oscille autour de \$2300 par once et le pétrole a progressé de 5%. Aux Etats-Unis, l'économie a donné des signes de faiblesse en juin mais de nombreux indicateurs invalident toujours la thèse d'un ralentissement marqué. Après une forte révision à la baisse de la croissance du 1er trimestre principalement en raison des dépenses des ménages en biens durables, les statistiques de ventes au détail du mois de mai (0,1% en glissement mensuel) en dessous des attentes du consensus confirmaient un ralentissement de la consommation. Etant donné le poids prépondérant de la consommation dans l'économie américaine, les perspectives de croissance du 2ème trimestre s'amoindrissent. Toutefois, le marché du travail reste tendu avec des créations d'emploi au-dessus des attentes. Le déficit commercial américain a atteint en avril son niveau le plus élevé depuis près de deux ans, les importations ayant été stimulées par une demande intérieure robuste. Après plusieurs mois de stagnation, l'inflation est repartie à la baisse. Les prix ont augmenté de 3,3% en mai en glissement annuel, soit un ralentissement par rapport au mois d'avril et en dessous des attentes des économistes. L'inflation de base, qui exclut les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, a atteint son niveau le plus bas depuis plus de trois ans (Core PCE 2.6% en rythme annualisé). Même tendance baissière pour les prix des services qui restent le principal moteur de l'inflation américaine. Malgré contexte de faiblesse de la croissance et de baisse de l'inflation, la Réserve Fédérale a maintenu ses taux directeurs en juin préférant une baisse durable de l'inflation à un niveau proche de son objectif à long terme de 2%. En outre, les responsables de la Fed ont légèrement relevé leurs prévisions d'inflation pour 2024, et décalé dans le temps la séquence de baisse des taux directeurs sans toutefois changer la valeur totale de -250 points de base (pdb) d'ici fin 2026. Fin juin, plusieurs gouverneurs de la Fed semblent réticents à soutenir des baisses de taux avant la fin de l'année. En Europe, le mois de juin a confirmé une légère reprise des économies avec des signes d'amélioration notables qui augure d'une expansion modérée au 2ème trimestre. L'indice économique Sentix pour la zone euro a augmenté à 0,3 points en juin, indiquant une amélioration des attentes du marché sur l'activité économique. Les indices PMI préliminaires ont baissé, mais sont restés supérieurs à 50. L'enquête indique un ralentissement de l'activité dans le secteur des services, qui reste toutefois en expansion, tandis que la faiblesse de l'industrie manufacturière persiste. L'indice ZEW allemand a légèrement augmenté sur le mois. En Allemagne, on note cependant une chute inattendue de la confiance des consommateurs sur fond de persistance de l'inflation. Les statistiques d'inflation du mois de mai indiquent une accélération à 2,6% en glissement annuel, contre 2,4% en avril. Celle-ci est principalement due à l'inflation des services, qui ne devrait diminuer que progressivement. On note une disparité au sein de la zone euro avec une inflation à 0.8% en Italie mais qui remonte à 2.8% en Allemagne. Si la tendance globale de l'inflation de la zone euro est baissière, elle résiste dans les activités de services et en constitue désormais le principal moteur. La Banque centrale européenne a réduit ses taux directeurs le 6 juin pour la première fois depuis cinq ans, après une décision similaire de la Banque du Canada. Cette annonce était conforme aux attentes, l'inflation à moyen terme se rapprochant de l'objectif de la BCE. Christine Lagarde s'est abstenue de s'engager sur de futures baisses de taux. Le marché anticipe cependant plusieurs baisses de taux de la BCE sur le second semestre. Alors que l'inflation est revenue à 2% au Royaume Uni, la Banque d'Angleterre a maintenu ses taux à 5,25% avant les élections britanniques le 4 juillet, évoquant l'incertitude sur l'évolution à court terme. En l'absence de baisse des taux directeurs de la Fed et d'incertitude politique en France, l'euro a baissé face au dollar passant de 1.09 à 1.07. Au Japon, les données sur l'inflation du mois de mai ont été inférieures aux attentes du consensus et les données de la croissance du 1er trimestre ont été révisées à la baisse. L'inflation (hors énergie et produits frais) était de 2,1% en glissement annuel, inférieure aux prévisions à 2,2%. Le retour de l'inflation vers l'objectif de la Banque du Japon (BoJ) progresse légèrement plus vite que prévu. Le marché anticipe logiquement que la BoJ devrait maintenir ses taux d'intérêt à court terme, entraînant une baisse supplémentaire du Yen (USDJPY a cassé les 160 en fin de mois). En Inde, où les électeurs ont reconduit l'Alliance démocratique nationale, dirigée par le Bharatiya Janta Party (BJP) de Modi, avec une très courte majorité, les bonnes performances économiques se confirment. L'amélioration du déficit budgétaire et des fondamentaux solides ont amené une des principales agences de notation à relever la perspective de la note de crédit du pays de stable à positive. Marchés de taux

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les marchés obligataires sont restés volatils en juin, avec du côté américain un regain d'incertitude sur le déclenchement des baisses de taux directeurs de la Fed, et en Europe la première baisse de taux de la BCE (-25 pdb à 3.75% pour le taux de dépôt), mais surtout une séquence politique marquée par les élections européennes et la dissolution de l'assemblée nationale en France. En Zone euro, les taux courts ont baissé de 27 pdb avec un taux 2 ans allemand qui termine le mois de juin à 2.83%. Mouvement quasi identique de -20 pdb sur les emprunts Bund allemands 10 ans qui clôture le mois sous les 2.5%, la courbe restant donc inversée. Mais le mouvement le plus marquant est venu des OAT françaises avec un écartement des taux français versus l'Allemagne après l'annonce d'élections législatives anticipées. L'écart entre le taux d'emprunt à 10 ans pour la France et l'Allemagne est passé de 50 à plus de 80 points de base. La dette souveraine italienne a été impactée par sympathie, mais on ne note pas de contagion de la situation française au reste de la zone euro. Aux Etats-Unis, les taux courts sont restés quasiment inchangés (4.75% -22 pdb pour les bons du trésor à 2 ans), alors que les taux longs ont d'abord baissé pour ensuite remonter (-22 pdb à 4.4% pour l'emprunt à 10 ans). Les marchés des obligations d'entreprises continuent de bien performer de part et d'autre de l'Atlantique dans un contexte de maintien de la croissance et de baisse de l'inflation, et de forte demande des investisseurs qui cherchent à sécuriser des niveaux de rendement élevés avant les baisses de taux des banques centrales. Marchés d'actions Les marchés d'action ont connu une performance agrégée faible mais positive en juin (+1.2% pour l'indice MSCI ACWI en USD), mais avec une forte disparité. En effet, les Etats-Unis (MSCI US +2.8%) ont largement surperformé l'Europe (-2.7% en USD) et la Chine (-6.4%). Ce sont les valeurs technologiques qui ont tiré le marché américain à la hausse, et le Nasdaq100 a progressé de 4.3%. Les valeurs de croissance ont largement surperformé le segment Value et les grandes capitalisations les moyennes et petites valeurs. En Europe, la France a nettement sous-performé et CAC40 a perdu -6.5%. Le Japon a légèrement consolidé en dollar suite à une nouvelle baisse du Yen qui a décroché à nouveau en l'absence de normalisation de la politique monétaire de la Banque du Japon. Les marchés émergents hors Chine ont profité de flux positifs, et progressent en agrégé de 4.3% (en USD) ce qui contraste fortement avec la performance du marché chinois. La volatilité des marchés d'actions reste faible et l'indice VIX mesurant la volatilité implicite du S&P500 reste proche des 13%. **Commentaire de gestion** Nous maintenons un portefeuille investi en actions en renforçant les placements US dans un contexte de la zone euro plus challengé par les sujets politiques. Nous confirmons également le maintien d'une sensibilité globale du portefeuille à un niveau limité autour de 2.2. Nous ne procédons pas à des changements majeurs en matière de facteurs par région sur l'exposition actions, ayant une approche diversifiée en style. La performance nette du fonds sur le mois s'inscrit en territoire positif.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - P (C) en devise EUR : 5,74%.
- Part AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - PM (C) en devise EUR : 6,28%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI PART Z C	32 248 182,86	41 960 322,25
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	24 643 710,64	31 299 316,97
AMUNDI PRIME EURO CORPORATES - UCITS ETF DR (C	17 258 560,54	9 597 139,83
ELEVA UCITS FUND SICAV ELEVA ABSOLUTE RETURN	9 944 371,35	11 040 326,22
Xtrackers MSCI World Value UCITS ETF 1C	9 213 948,99	9 504 965,27
CPR OBLIG 12 MOIS I		16 294 929,51
CPR CLIM ULTRA SHORT TERM BD I EUR ACC	8 347 708,71	4 638 293,24
AMUNDI FUNDS EURO CORPORATE SHORT TERM BOND	12 933 520,72	
AMUNDI EURO HY BOND ESG UCITS ETF DR EUR	5 196 044,05	5 368 946,59
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS BOND E2 EUR C	3 360 119,95	6 603 199,57

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Informations spécifiques

OPC à plus de 50%

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il peut investir à plus de 50% de son actif en titres d'autres OPC et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion des OPC pouvant être détenus.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, ces OPC ont présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la note détaillée et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 52,06%.
- Effet de Levier :
Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 145,44%.
Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 137,05%.
N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.
- Droit de remploi du collatéral : 100%

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ⁽¹⁾) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

▪ Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

▪ Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008)

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 juin 2024**

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2023 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2024.10.14 10:50:50 +0200



AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Comptes annuels

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Actif au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	85 163 823,54	94 846 815,24
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	85 021 225,09	94 467 908,42
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	85 021 225,09	91 225 319,99
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays		
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		3 242 588,43
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	142 598,45	378 906,82
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	142 598,45	378 906,82
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	1 816 784,71	6 408 567,24
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 816 784,71	6 408 567,24
COMPTES FINANCIERS	5 666 570,62	1 980 560,43
Liquidités	5 666 570,62	1 980 560,43
TOTAL DE L'ACTIF	92 647 178,87	103 235 942,91

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Passif au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	90 870 881,48	98 971 361,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 294 024,44	2 097 427,09
Résultat de l'exercice (a,b)	-782 746,88	-754 989,56
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	92 382 159,04	100 313 798,93
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	142 598,58	391 052,55
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	142 598,58	391 052,55
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	142 598,58	391 052,55
Autres opérations		
DETTES	122 421,25	1 171 383,38
Opérations de change à terme de devises		
Autres	122 421,25	1 171 383,38
COMPTES FINANCIERS		1 359 708,05
Concours bancaires courants		1 359 708,05
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	92 647 178,87	103 235 942,91

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Hors-Bilan au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 0923		8 024 400,00
CAC 40 FUT 0723		1 111 575,00
EURO STOXX 50 0924	5 911 200,00	
CAC 40 FUT 0724	2 247 750,00	
EURO STOXX 50 0923		7 968 600,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0923		98 154,81
TU CBOT UST 2 0923		186 382,91
US 10YR NOTE 0923		20 580 316,22
FV CBOT UST 5 0924	99 443,09	
TU CBOT UST 2 0924	8 574 615,12	
US 10YR NOTE 0924	2 565 532,43	
EURO BUND 0924	1 316 200,00	
EC EURUSD 0924	6 270 118,96	
MSCI EMG MKT 0923		329 642,53
NASDAQ 100 E- 0924	371 863,77	
DAX 30 IND FU 0924	460 075,00	
OSE TOPIX FUT 0924	815 102,17	
E-MIN RUS 200 0924	963 377,65	
DJE 600 EUROP 0924	2 313 900,00	
MSCI EMG MKT 0924	1 730 720,78	
SP 500 MINI 0923		13 370 130,61
SP 500 MINI 0924	15 455 563,33	
NQ USA NASDAQ 0923		562 309,81
E-MIN RUS 200 0923		3 053 597,62
DJE 600 EUROP 0923		8 116 500,00
OSE TOPIX FUT 0923		2 901 938,45
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte de Résultat au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	150 045,03	140 473,61
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	32 893,06	149 373,92
TOTAL (1)	182 938,09	289 847,53
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	68 925,68	39 769,13
Autres charges financières		
TOTAL (2)	68 925,68	39 769,13
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	114 012,41	250 078,40
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	947 148,54	1 062 339,95
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-833 136,13	-812 261,55
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	50 389,25	57 271,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-782 746,88	-754 989,56

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Annexes aux comptes annuels

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010435024 - Part AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - P (C) : Taux de frais maximum de 1% TTC.

FR0014000K08 - Part AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - PM (C) : Taux de frais maximum de 1% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - P (C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - PM (C)	Capitalisation	Capitalisation

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

2. Évolution de l'actif net au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	100 313 798,93	111 624 113,90
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	936 583,69	1 965 812,43
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-13 967 073,55	-15 703 902,71
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 889 538,05	5 435 722,08
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 701 440,61	-7 150 926,21
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	5 782 623,10	10 328 909,18
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 293 500,36	-6 920 112,35
Frais de transactions	-80 207,46	-270 238,82
Différences de change	21 575,59	-549 841,55
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 371 036,54	2 179 448,41
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>3 741 037,01</i>	<i>370 000,47</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-370 000,47</i>	<i>1 809 447,94</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-57 638,75	187 076,12
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>77 237,84</i>	<i>134 876,59</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-134 876,59</i>	<i>52 199,53</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-833 136,13	-812 261,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	92 382 159,04	100 313 798,93

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	8 158 950,00	8,83
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	8 158 950,00	8,83
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	22 110 602,70	23,93
Change	6 270 118,96	6,79
Taux	12 555 790,64	13,59
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	40 936 512,30	44,31

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							5 666 570,62	6,13
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	12 555 790,64	13,59						

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	5 666 570,62	6,13								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations					8 574 615,12	9,28	99 443,09	0,11	3 881 732,43	4,20

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	115 737,44	0,13						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	1 326 594,36	1,44	49 815,07	0,05				
Comptes financiers	2 008 712,14	2,17	1 546 069,61	1,67	924 678,45	1,00		
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	36 031 235,13	39,00	815 102,17	0,88				

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	26 757,48
	Dépôts de garantie en espèces	1 790 027,23
TOTAL DES CRÉANCES		1 816 784,71
DETTES		
	Frais de gestion fixe	80 178,61
	Autres dettes	42 242,64
TOTAL DES DETTES		122 421,25
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 694 363,46

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - P (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	1 372,538	936 583,69
Parts rachetées durant l'exercice	-20 558,788	-13 967 073,55
Solde net des souscriptions/rachats	-19 186,250	-13 030 489,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	129 440,473	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - PM (C)		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - P (C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - PM (C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - P (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	947 435,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,01
Rétrocessions des frais de gestion	287,25
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - PM (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	28/06/2024
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			65 884 480,18
	FR001400KGM0	AMUNDI ABS AAA Part I C	1 853 492,69
	FR0010319996	AMUNDI ABS IC	2 788 699,14
	LU1681040496	AMUNDI EURO HY BOND ESG UCITS ETF DR EUR	938 332,45
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	4 630 298,43
	FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI PART Z C	1 855 387,36
	LU1882452268	AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS BOND E2 EUR C	3 280 748,59
	LU2279408244	AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY BOND Z EUR ACC U	3 692 341,27
	LU0945150927	AMUNDI FUNDS EURO CORPORATE SHORT TERM BOND I EUR C	12 941 665,65
	LU1883304872	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY I2 EUR C	2 029 746,40
	LU2040441045	AMUNDI FUNDS VOLATILITY EURO Z EUR	18 756,27
	LU1681046691	AMUNDI GOVTBDHIGHRATEURMTSINVGRAUETFEU C	1 847 542,56
	LU1861138961	AMUNDI INDEX MSCI EMERG MARK S UETF DR A	215 098,22
	LU2130768844	Amundi Index Solutions SICAV Amundi Index MSCIEurope Climate	749 224,14
	LU1437016204	AMUNDI IND JP MORG GBI GL GOV UCITSETFDR	3 275 162,70
	LU1681042609	AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF - EUR C	1 391 055,16
	LU1681043599	AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	4 846 153,81
	LU2089238625	AMUNDI PRIME EURO CORPORATES - UCITS ETF DR (C)	11 088 682,88
	LU2182388749	AMUNDI PRI US TREAS BD 0-1 Y U ETF DR EH	1 171 264,85
	FR0012858710	BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR I2-C	946 689,38
	LU2685405552	CPR CLIM ULTRA SHORT TERM BD I EUR ACC	3 729 593,46
	FR0010838722	CPR FOCUS INFLATION FCP I	927 396,23
	FR0010934042	CPR OBLIG 12 MOIS I	462 763,51
	FR0010524777	LYXOR ETF NEW ENERGY	441 354,51
	LU1407887915	Lyxor US Treasury 7-10Y (DR) UCITS ETF - ACC USD	18 891,28
	LU1940199711	MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor MSCI Europe ESG Leaders (DR)	286 104,54
	LU1407888137	MULTI-UNITS LUXEMBOURG SICAV LYXOR US TREASURY 7 10Y DR UCIT	458 034,70
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			65 884 480,18

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-782 746,88	-754 989,56
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-782 746,88	-754 989,56

	28/06/2024	30/06/2023
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - P (C)		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-782 746,51	-754 989,26
Total	-782 746,51	-754 989,26

	28/06/2024	30/06/2023
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - PM (C)		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-0,37	-0,30
Total	-0,37	-0,30

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 294 024,44	2 097 427,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	2 294 024,44	2 097 427,09

	28/06/2024	30/06/2023
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - P (C)		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 294 021,64	2 097 424,83
Total	2 294 021,64	2 097 424,83

	28/06/2024	30/06/2023
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - PM (C)		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2,80	2,26
Total	2,80	2,26

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	63 027 720,38	128 645 569,81	111 624 113,90	100 313 798,93	92 382 159,04
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - P (C) en EUR					
Actif net	63 027 720,38	128 645 468,16	111 624 015,44	100 313 697,76	92 382 051,52
Nombre de titres	97 553,480	187 797,729	169 064,814	148 626,723	129 440,473
Valeur liquidative unitaire	646,08	685,02	660,24	674,93	713,70
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	21,73	40,00	10,32	14,11	17,72
Capitalisation unitaire sur résultat	-6,09	-6,62	-6,55	-5,07	-6,04
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - PM (C) en EUR					
Actif net		101,65	98,46	101,17	107,52
Nombre de titres		1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire		101,65	98,46	101,17	107,52
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		0,26	1,43	2,26	2,80
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,16	-0,47	-0,30	-0,37

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ABS AAA Part I C	EUR	9,2588	1 853 492,69	2,01
AMUNDI ABS IC	EUR	10,29608	2 788 699,14	3,02
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	44,026	4 630 298,43	5,01
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI PART Z C	EUR	1,759	1 855 387,36	2,01
BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR I2-C	EUR	89,864	946 689,38	1,02
COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	EUR	13 294	3 985 807,08	4,32
CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	5 566,604	927 396,23	1,00
CPR OBLIG 12 MOIS I	EUR	4,138	462 763,51	0,50
LYXOR ETF NEW ENERGY	EUR	16 840	441 354,51	0,48
TOTAL FRANCE			17 891 888,33	19,37
IRLANDE				
ISHARES VII PLC ISHARES USD TREASURY BD 7 10Y ETF USD ACC	USD	734	96 846,16	0,10
MUZINICH SHORT DUR H/Y-HEURAH	EUR	31 791,364	3 705 283,47	4,02
UBS ETF SOL. GL. PURE GOLD	EUR	231 430	3 791 749,12	4,10
TOTAL IRLANDE			7 593 878,75	8,22
LUXEMBOURG				
AMUNDI EURO HY BOND ESG UCITS ETF DR EUR	EUR	3 905	938 332,45	1,01
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS BOND E2 EUR C	EUR	165 177,152	3 280 748,59	3,55
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY BOND Z EUR ACC U	EUR	3 273,004	3 692 341,27	4,00
AMUNDI FUNDS EURO CORPORATE SHORT TERM BOND I EUR C	EUR	12 530,66	12 941 665,65	14,01
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY I2 EUR C	EUR	129 945,352	2 029 746,40	2,19
AMUNDI FUNDS VOLATILITY EURO Z EUR	EUR	16,884	18 756,27	0,02
AMUNDI GOVTBDHIGHRATEURMTSINVGRAUETFU C	EUR	9 286	1 847 542,56	2,00
AMUNDI INDEX MSCI EMERG MARK S UETF DR A	EUR	4 296	215 098,22	0,24
Amundi Index Solutions SICAV Amundi Index MSCIEurope Climate	EUR	9 573	749 224,14	0,81
AMUNDI IND JP MORG GBI GL GOV UCITSETFDR	EUR	71 529	3 275 162,70	3,55
AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF - EUR C	EUR	4 158	1 391 055,16	1,50
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	EUR	9 355	4 846 153,81	5,25
AMUNDI PRIME EURO CORPORATES - UCITS ETF DR (C)	EUR	591 712	11 088 682,88	12,00
AMUNDI PRI US TREAS BD 0-1 Y U ETF DR EH	EUR	57 402	1 171 264,85	1,27
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES I EUR ACC	EUR	11 438,997	2 791 801,61	3,02
CPR CLIM ULTRA SHORT TERM BD I EUR ACC	EUR	36 372,0837	3 729 593,46	4,03
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	15 146,6722	1 926 656,70	2,09
ELEVA UCITS FUND SICAV ELEVA ABSOLUTE RETURN EUROPE FUND I2	EUR	690,05	930 125,30	1,01
Lyxor US Treasury 7-10Y (DR) UCITS ETF - ACC USD	USD	80	18 891,28	0,02
MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor MSCI Europe ESG Leaders (DR)	EUR	8 367	286 104,54	0,31
MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV LYXOR US TREASURY 7 10Y DR UCIT	EUR	11 185	458 034,70	0,49
SCHRODER INT EME ASIA-CEUR-ACC	EUR	30 119,37	1 620 780,53	1,76

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
THEMATICS SAFETY FUND S/A(EUR)	EUR	2 291,477	287 694,94	0,31
TOTAL LUXEMBOURG			59 535 458,01	64,44
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			85 021 225,09	92,03
TOTAL Organismes de placement collectif			85 021 225,09	92,03
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CAC 40 FUT 0724	EUR	-30	13 715,00	0,01
DAX 30 IND FU 0924	EUR	1	4 187,50	
DJE 600 EUROP 0924	EUR	90	-500,00	
EC EURUSD 0924	USD	50	-64 730,58	-0,07
E-MIN RUS 200 0924	USD	10	949,38	
EURO BUND 0924	EUR	10	13 800,00	0,02
EURO STOXX 50 0924	EUR	-120	36 000,00	0,05
FV CBOT UST 5 0924	USD	1	721,66	
MSCI EMG MKT 0924	USD	27	8 590,62	0,01
NASDAQ 100 E- 0924	USD	1	1 209,24	
OSE TOPIX FUT 0924	JPY	5	10 165,50	0,02
SP 500 MINI 0924	USD	60	12 855,14	0,01
TU CBOT UST 2 0924	USD	45	19 681,60	0,02
US 10YR NOTE 0924	USD	25	20 592,78	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			77 237,84	0,09
TOTAL Engagements à terme fermes			77 237,84	0,09
TOTAL Instruments financier à terme			77 237,84	0,09
Appel de marge				
Appel Marge CACEIS	USD	139,36	130,03	
Appel Marge CACEIS	JPY	-1 752 550	-10 165,50	-0,01
Appel Marge CACEIS	EUR	-67 202,5	-67 202,50	-0,08
TOTAL Appel de marge			-77 237,97	-0,09
Créances			1 816 784,71	1,97
Dettes			-122 421,25	-0,13
Comptes financiers			5 666 570,62	6,13
Actif net			92 382 159,04	100,00

Parts AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - P (C)	EUR	129 440,473	713,70
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - PM (C)	EUR	1,000	107,52

AMUNDI MULTI GERANTS OPPORTUNITES

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Annexe(s)

Produit

AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - P (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010435024 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES, vous investissez dans des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés internationaux obligataires, monétaires, actions et devises.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 5 ans minimum, la recherche de performance à travers une allocation flexible.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des OPC gérés par toutes sociétés de gestion dont Amundi, en fonction de ses anticipations. Elle combine ainsi différentes expertises en utilisant tous les types et styles de produits d'actions, obligataires, monétaires et de devises. Le processus de sélection repose sur une connaissance très approfondie des fonds et des gérants externes.

L'exposition aux marchés actions est comprise entre 0 et 100% dont 50% maximum sur les pays émergents.

L'exposition aux marchés obligataires et monétaires est entre 0 et 100% ; les obligations à haut rendement et les obligations des pays émergents peuvent représenter de manière cumulative 50% de votre portefeuille.

La sensibilité du fonds sera comprise entre -2 et +8.

Le fonds pourra également s'exposer, dans une limite de 10% de son actif net, aux actions non cotées ou aux obligations non cotées. L'exposition aux devises est comprise entre 0 et 100%.

Le fonds est exposé au risque de change.

Compte tenu de la gestion mise en oeuvre, la performance de AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES ne peut être directement comparée à un indice de référence.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 430	€6 720
	Rendement annuel moyen	-35,7%	-7,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 480	€9 440
	Rendement annuel moyen	-15,2%	-1,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 110	€10 940
	Rendement annuel moyen	1,1%	1,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 420	€12 470
	Rendement annuel moyen	14,2%	4,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2018 et 31/03/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2016 et 30/06/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€306	€1 043
Incidence des coûts annuels**	3,1%	1,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,74% avant déduction des coûts et de 1,81% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,50% du montant investi / 150 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 150 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,37% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	134,69 EUR
Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	21,15 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES - PM (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000K08 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES, vous investissez dans des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés internationaux obligataires, monétaires, actions et devises.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 5 ans minimum, la recherche de performance à travers une allocation flexible.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des OPC gérés par toutes sociétés de gestion dont Amundi, en fonction de ses anticipations. Elle combine ainsi différentes expertises en utilisant tous les types et styles de produits d'actions, obligataires, monétaires et de devises. Le processus de sélection repose sur une connaissance très approfondie des fonds et des gérants externes.

L'exposition aux marchés actions est comprise entre 0 et 100% dont 50% maximum sur les pays émergents.

L'exposition aux marchés obligataires et monétaires est entre 0 et 100% ; les obligations à haut rendement et les obligations des pays émergents peuvent représenter de manière cumulative 50% de votre portefeuille.

La sensibilité du fonds sera comprise entre -2 et +8.

Le fonds pourra également s'exposer, dans une limite de 10% de son actif net, aux actions non cotées ou aux obligations non cotées. L'exposition aux devises est comprise entre 0 et 100%.

Le fonds est exposé au risque de change.

Compte tenu de la gestion mise en oeuvre, la performance de AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES ne peut être directement comparée à un indice de référence.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 880	€6 140
	Rendement annuel moyen	-41,2%	-9,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 760	€8 700
	Rendement annuel moyen	-22,4%	-2,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 260	€10 140
	Rendement annuel moyen	-7,4%	0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 450	€11 510
	Rendement annuel moyen	4,5%	2,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/11/2014 et 29/11/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2016 et 30/06/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1 123	€1 710
Incidence des coûts annuels**	11,4%	3,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,81% avant déduction des coûts et de 0,28% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	103,27 EUR
Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	19,33 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
AMUNDI MULTI-GERANTS OPPORTUNITES

Identifiant d'entité juridique :
9695004IZBN4VVQP0W72

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _____



* dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: _____



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **35,26 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **INDEX AMUNDI RATING D**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques

environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,632 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Il s'agit du premier rapport périodique SFDR réalisé pour ce compartiment.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
AF EURO CORP SHT TER IMP GREEN BD	Finance	Fonds	Luxembourg	14,00 %
Amundi Eur Corporate Bond ETF DR-EURC	Finance	Fonds	Luxembourg	12,02 %

référence, à savoir:
du 01/07/2023 au
30/06/2024

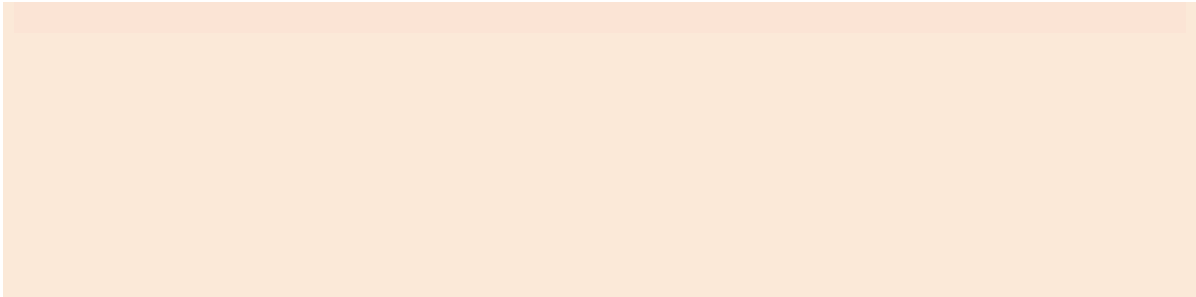
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF - EUR (C)	Finance	Fonds	Luxembourg	5,28 %
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI - Z	Finance	Fonds	France	5,01 %
RENAISSANCE EUROPE-I	Finance	Fonds	France	4,31 %
SOL GLB GLD ADIS ETF(GER)	Finance	Fonds	Irlande	4,10 %
CPR INV CLIMT ULT SHORT TERM BOND I EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	4,04 %
MUZINICH SHORT DURATION HIGH YIELD HDG E	Finance	Fonds	Irlande	4,01 %
A-F EMERGING MKTS HARD CURRENCY BD - Z	Finance	Fonds	Luxembourg	3,99 %
A-I JP MORGAN GLB GBI GOV- UCITS ETF DRC	Finance	Fonds	Luxembourg	3,55 %
A-F EMERGING MARKETS BD-E2 EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	3,55 %
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORT I-C	Finance	Fonds	Luxembourg	3,02 %
AMUNDI ABS - IC	Finance	Fonds	France	3,02 %
A-F EUROLAND EQ-I2 EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	2,20 %
DNCA INVEST ALPHA BONDSI EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	2,08 %

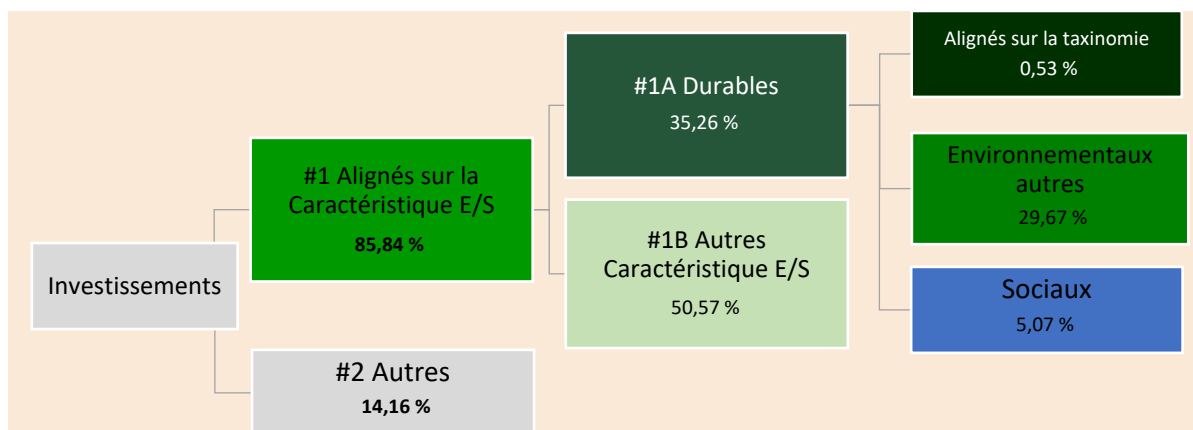


Quelle était la proportion d’investissements liés à la durabilité?

L'allocation des
actifs décrit la part
des investissements
dans des actifs
spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?





La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Finance	Fonds	92,05 %
Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	0,00 %
Autres	Autres	0,00 %
Forex	Forex	0,00 %
Liquidités	Liquidités	7,95 %

Les activités alignées sur la



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,53 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● ***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?***

☐ Oui:

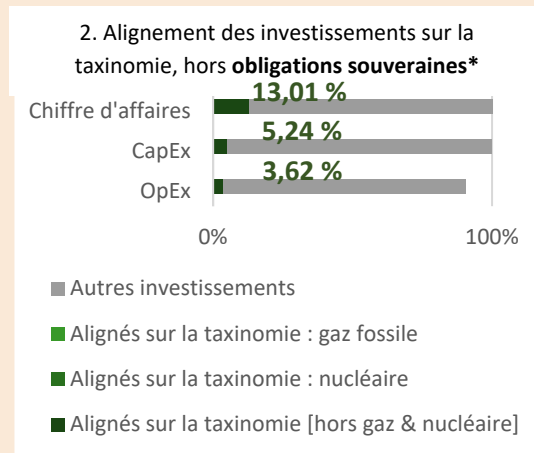
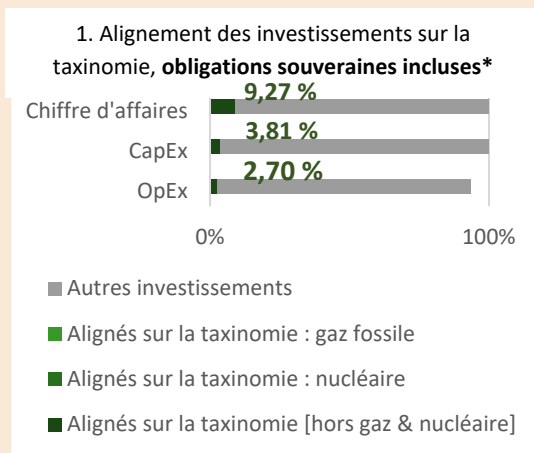
☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxonomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Au 30/06/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,01 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,43 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

Au cours de la période précédente, l'alignement de la taxonomie n'avait pas été signalé car, à l'époque, les données fiables n'étaient pas encore disponibles.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?



Le



symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **29,67 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **5,07 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

produit financier
atteint les
caractéristiques
environnemental
es ou sociales
qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com